

## Retour sur l'Assemblée Générale de la Coalition Mondiale contre la peine de mort

NAIROBI (KENYA) 23 & 24 JUIN 2023

### Message de Mumia à l'attention des participants à l'Assemblée Générale

Le couloir de la mort hier et aujourd'hui. C'est une tâche ardue que de décrire le couloir de la mort, cette institution typiquement américaine d'exclusion ultime, où les hommes, les femmes et même, jusqu'à une date récente, les mineurs étaient envoyés pour pourrir, pour mourir. Au début, les condamnés passaient 23 heures dans une cellule du couloir de la mort et une heure dehors, généralement enfermés dans une cage. Imaginez cela, pendant des années. Après quelques protestations mineures et des grèves de la faim, le régime est passé à 22 heures en cellule et 2 heures dehors. Ce régime a perduré pendant des années, puis un expert des Nations unies, Juan Mendès, rapporteur spécial sur la torture, a émis un avis officiel déclarant que toute période dépassant 13 jours d'isolement constituait un dommage irréparable pour le psychisme humain et violait donc le droit international. Fort de ces recherches, le centre juridique abolitionniste de Pittsburg (Pennsylvanie) a contacté les administrateurs des prisons de l'État pour contester l'enfermement des condamnés à mort. Après des mois de marchandage et de négociations, une nouvelle réalité est apparue dans le couloir de la mort. Les hommes passent plus de six heures par jour hors de leur cellule, reçoivent des visites de leur famille et de leurs amis et se mêlent aux autres détenus de la population générale. Ils vont dans les cours de récréation avec d'autres détenus. Pour ceux d'entre eux qui ont passé des décennies dans le couloir de la mort, cette nouveauté est méconnaissable. Plus important encore, certains ont gagné de nouveaux procès et plusieurs sont rentrés chez eux. Au fil des ans, vous m'avez sans doute entendu parler d'eux et de leur sortie de la maison des ténèbres. Tranquillement, des dizaines d'autres cas ont fait l'objet d'un nouveau jugement, de sorte que certains ont été condamnés à une peine de prison et d'autres à des peines moins lourdes ; et pourtant, le couloir de la mort reste une arme entre les mains de l'État répressif. Il y a donc besoin de bien plus qu'une réforme. Il doit être aboli. C'est avec amour, et non avec crainte, que je vous salue.

Mumia Abu-Jamal.

### Intervention de Steve Zadé, représentant du Collectif français Libérons Mumia

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'abolition de la peine de mort est un élément essentiel d'un monde civilisé et juste. Il est positif que de plus en plus de pays adoptent une position abolitionniste et que, dans certains pays où la peine de mort est inscrite dans la loi, un moratoire ait été déclaré. Il est encourageant de constater qu'en 2022, le Kazakhstan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Sierra Leone et la République centrafricaine ont aboli la peine de mort pour tous les crimes, ce qui porte à 112 le nombre total de pays abolitionnistes. Il est toutefois erroné d'imaginer que le succès du mouvement abolitionniste pourrait être une sorte de solution à d'autres problèmes qui infestent les organes législatifs et judiciaires des pays du monde entier. **Le problème particulier auquel nous faisons référence est celui du remplacement de la peine de mort par l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle, ce qui revient à remplacer la peine de mort rapide par une deuxième peine de mort lente.**

Aux États-Unis, les 27 États dont les lois prévoient encore la peine de mort offrent également des peines d'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle (LWOP). Parmi les 23 États abolitionnistes, 22 ont remplacé la peine de mort par la LWOP. Seul l'Alaska refuse d'appliquer cette peine. On parle de progrès aux États-Unis, mais 49 des 50 États qui les composent appliquent la peine de mort lente. Bien qu'il s'agisse d'une peine légale, il n'y a pas eu d'exécution en Pennsylvanie depuis 1999, et seulement trois depuis 1976. En février 2015, le gouverneur Tom Wolf a décrété un moratoire officiel sur les exécutions qui restera en vigueur jusqu'en 2023. Le gouverneur actuel, Josh Shapiro, a pris l'engagement de poursuivre ce moratoire.

### **La peine de mort lente se traduit de diverses manières :**

>>> **Le refus d'administrer un traitement médical aux détenus atteints de maladies graves.** En 2016, Mumia Abu-Jamal s'est vu refuser un traitement contre l'hépatite C. Le temps de poursuivre les autorités pour refus de traitement a été suffisamment long pour que l'hépatite provoque une cirrhose du foie et développe de nombreux effets destructeurs sur sa santé. Wexford Health Sources, une société de santé privée, contrôle les systèmes médicaux d'au moins 120 prisons et établissements pénitentiaires dans des États tels que le Nouveau-Mexique, l'Arizona, l'Alabama, la Virginie, la Virginie-Occidentale et le New Hampshire. Deux documents internes de cette société conseillent aux cliniciens d'être sceptiques à l'égard de leurs patients incarcérés. Le manuel décrit les personnes incarcérées comme des « patients-détenus » et écrit que « les détenus sont extrêmement manipulateurs qui peuvent exagérer leurs conditions ». Les documents conseillent aux cliniciens, lorsqu'ils interrogent les patients sur leurs problèmes de santé, « d'être prêts à accepter leurs affirmations et leurs descriptions, tout en conservant une bonne dose de suspicion ». Conséquence : Il existe une véritable culture de non-assistance aux prisonniers ayant des problèmes médicaux aux États-Unis. L'environnement carcéral est propice à la prolifération de maladies graves, mais les soins de santé sont minimes.

>>> **La santé mentale, liée aux conditions de vie dans les prisons, est également un problème grave pour les détenus confrontés à une vie entière en prison.** Dans de nombreux cas, ce que l'on appelle un suicide n'est en fait que l'application de la peine de mort lente.

>>> **Les prisonniers qui survivent à leur incarcération jusqu'à un âge avancé vont dans la plupart des cas mourir entre les murs de leur prison.**

En remplaçant la peine de mort par la « perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle », ne sommes-nous pas tout simplement en train de remplacer une violation des droits de l'homme par une autre ? Bien que le meurtre d'État soit odieux, devrions-nous accepter une échelle de valeurs qui autorise l'incarcération inhumaine sans espoir de liberté comme alternative ? La réponse à cette question devrait conduire le mouvement abolitionniste à considérer la peine à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle comme une torture à abolir. Le cas de Mumia Abu-Jamal en est un parfait exemple. En 2011, après 29 ans de couloir de la mort, une cour d'appel fédérale a ordonné la commutation de sa peine en prison à perpétuité en raison du fait que les jurés avaient reçu des instructions potentiellement trompeuses lors de son procès de 1982. Ainsi Mumia est sorti du couloir de la mort, mais la « justice » a assorti cette nouvelle sentence d'une autre décision pour s'assurer qu'il passe le reste de sa vie en prison sans possibilité de libération conditionnelle (\*). Autrement dit, qu'il meurt en prison !

Steve Zadé

*(\*) NDLR : Le déni de justice rendu très récemment par la juge en charge de l'examen du droit d'appel qu'il avait enfin obtenu après 40 années de procédures pour contester sa condamnation est symptomatique de cet acharnement politique et raciste. L'injustice reste le plus souvent la règle, au mépris de la santé des condamnés et des preuves nombreuses mettant en cause les magistrats comme c'est le cas pour Mumia.*